

# ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 134 / 11 février 2013



## ÉVALUATION (SUITE)



Les premiers entretiens dans le cadre de la nouvelle procédure d'évaluation sont d'ores et déjà programmés sans autre information qu'un livret envoyé par messagerie, alors même que le dispositif n'était pas totalement stabilisé et que les organisations syndicales avaient bien du mal à en connaître la teneur définitive.

La CGT Finances Publiques a interpellé le DG sur ce point pour exiger le report du début des entretiens (sans trop d'illusions sur

l'écoute de la DG). Elle recommande aux collègues de repousser leur entretien le plus tard possible.

**Pour comprendre et se défendre, la CGT met à votre disposition, sur son site national, 5 diaporamas sur le déroulement de la procédure, et une lettre-type de recours gracieux. (Pour un accès direct, cliquez [ici](#))**

Et surtout, n'hésitez pas à prendre contact.

## HISTOIRE D'ECLUSES : Ô MON BATÔÔ !

Article repris de « La Pigne » journal de la CGT Finances Publiques des Landes :

Grande nouveauté de l'administration fusionnée : les postes « écluses ». Ce sont des postes de responsables de service d'une filière qui sont « pastillés » pour être attribués à des cadres issus de l'autre filière, histoire de s'assurer que lesdits cadres ne connaissent vraiment rien à leur futur boulot.

C'est le cas pour le SIP-SIE de Morcenx (où débarque une responsable venant d'une trésorerie hospitalière de Tahiti, bienvenue sur l'autre planète!) et pour la paierie à Mont de Marsan où arrive un cadre issu de l'ex-fiscale, alors que les intéressés, complètement « has been », avaient demandé bêtement le poste pour lequel ils estimaient être les mieux préparés. C'est comme ça qu'on veut contraindre les cadres de la DGFIP à devenir des « managers ».

Dans le dictionnaire, écluser signifie équiper une voie d'eau d'une écluse et faire passer un bateau par ladite écluse.

En fait, nos grands directeurs sont plus doués pour ouvrir les voies d'eau que pour les équiper, et pour faire couler les services que pour les tenir à flot.

Dans les chaumières, où on est au régime sec, on finit par se demander si nos gouvernants n'ont pas décidé de tout faire foirer pour rendre inéluctable la fermeture ou la privatisation du chantier naval de l'administration fiscale.

Quelle galère !

## C'EST QUAND LE DEGEL ?

Communiqué de la CGT Fonction Publique du 7 février :

A l'issue de la réunion de ce matin convoquée par la ministre de la Fonction publique sur les carrières et rémunérations dans la Fonction publique, la CGT constate que le gouvernement a fait le choix de ne pas répondre aux fortes attentes des agents.

Sur la question fondamentale de la **valeur du point d'indice**, la ministre a annoncé la poursuite du gel de la valeur du point. Cette décision lourde prolonge en la matière la politique du précédent gouvernement. Pour la CGT, ce choix inacceptable appelle une forte réaction des personnels et de leurs organisations syndicales.

Si la ministre a renouvelé ses fortes critiques concernant la **journée de carence**, et laissé entendre qu'une décision la

concernant devrait être prochainement prise, l'annonce tant attendue de son abrogation n'a toujours pas été actée.

Sur la **grille indiciaire**, la CGT sera très offensive quant à l'ampleur du plan pluriannuel de reconstruction de la grille accepté par la ministre. Elle revendique d'ores et déjà que ce plan démarre dès 2013 et non à partir de 2014, date retenue par la ministre.



La grille de la catégorie C s'écrase encore plus sur le SMIC.

La CGT acte positivement le décontingement du **8ème échelon de la catégorie C**, tout en considérant qu'il ne s'agit que d'une première mesure qui en appelle de bien plus ambitieuses en matière de revalorisation de la grille. Elle entend que, dans ce cadre, la ministre mette en œuvre sa volonté formulée ce jour de rééquilibrer le rapport entre part indemnitaire et part indiciaire, au profit de cette dernière.

Sur la suppression de la **prime de fonctions et de résultats**, demandée de longue date par notre organisation et d'autres, la CGT reste interrogative et vigilante puisque la ministre a semblé tracer la perspective d'un nouveau dispositif indemnitaire restant au moins en partie fondé sur la « valeur professionnelle ».

Au global, pour la CGT, le compte n'est y vraiment pas.

Notre organisation maintient que l'austérité n'est pas une fatalité et que d'autres choix économiques sont possibles. Les 193 milliards de cadeaux fiscaux et d'exonérations donnés chaque année au patronat constituent pour une grande part des dépenses publiques infondées et inutiles. Il y a là largement les moyens nécessaires pour des choix de progrès pour la Fonction publique, ses agents et donc, la population. Il y a là aussi matière à favoriser le développement économique, la politique industrielle, l'aménagement harmonieux du territoire.

Dans le prolongement de la journée du 31 janvier, la CGT considère que la construction du rapport de force doit se poursuivre. D'ores et déjà, elle œuvre à la construction de nouvelles étapes unitaires de mobilisation.

## BRADERIE



Le « nouveau modèle économique et social » que l'accord du 11 janvier sur « la compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi » veut imposer n'a rien de neuf : c'est le règne du gré à gré, comme si le salarié était à égalité avec son patron. C'est la braderie des droits des salariés en matière de licenciement économique, de

mobilité, de recours aux prud'hommes etc... C'est le chantage à l'emploi institutionnalisé. Bref, c'est l'accompagnement et l'adaptation au capitalisme en crise et sa loi de la jungle.

Le Medef appelle à transposer l'accord « tel quel » dans la loi. Il n'y a aucune raison que le parlement lui fasse ce cadeau.

Le dossier n'est pas clos : **CGT et FO appellent à la mobilisation la plus large le 5 mars prochain**, au travers de rassemblements, manifestations et arrêts de travail.

Retrouvez l'analyse de la CGT sur son site national (accessible via celui de la CGT Finances Publiques) ou par le lien suivant : <http://www.cgt.fr/>